

Conseil général du Finistère

Séance plénière du jeudi 22 octobre 2009

CRISE DU LAIT ET DES PRODUCTIONS AGRICOLES

Vœu adopté par l'Assemblée départementale

La crise économique mondiale a ébranlé l'ensemble des secteurs d'activité. Aujourd'hui, la crise agricole est là, profonde et complexe. Les agriculteurs ont le sentiment d'être peu à peu abandonnés. Abandonnés par les Pouvoirs Publics alors qu'ils remplissent la tâche pourtant essentielle de fournir l'alimentation de leurs concitoyens, mais également sous la pression des entreprises d'amont et d'aval, avec des prix d'intrants qui flambent, alors que les prix de vente du kg de porc, du litre de lait ou du kg de tomates sont bradés.

Certains producteurs, se sentant délaissés, sont même allés jusqu'à jeter le fruit de leur travail.

Notre secteur agricole est hautement stratégique en France, en Bretagne et dans le Finistère. Il doit être une préoccupation majeure de nous tous, responsables agricoles, élus politiques et dirigeants nationaux ou européens.

Les fondateurs de la Communauté Européenne l'avaient compris en posant les fondements de la PAC, première politique européenne intégrée, mais force est de constater que ces fondements sont aujourd'hui oubliés.

En France, la production laitière traverse actuellement une crise, sans précédents depuis trente ans, mais bien au-delà c'est l'ensemble de la filière agricole qui est touchée

Nous savons quel est le poids économique de l'agriculture dans le Finistère : 22.000 salariés et 10.000 exploitants, ainsi que son impact en termes d'emplois induits dans les services liés et le secteur agro-alimentaire – ce dernier représentant 42% des entreprises industrielles et 75% des exportations du département.

Nous constatons chaque jour un peu plus l'urgence à apporter des solutions aux producteurs, dont le travail n'est plus rémunéré à un niveau leur permettant de vivre décemment, et la dégradation persistante de cette situation sociale préoccupante, aboutissant à une augmentation constante des demandes de RSA

Notre volonté de concourir à un aménagement équilibré du territoire ne peut se concevoir sans la présence de toutes les agricultures, et nous savons que lorsque des exploitations disparaissent, car fragilisées par la baisse des prix, les conséquences économiques, sociales et environnementales sont désastreuses. (*)

C'est pourquoi le Conseil général s'attache à ce que la finalité de ses aides publiques réponde à un objectif d'agriculture respectueuse de son environnement, de progrès social et d'aménagement du territoire.

(*) Dans une commune moyenne du Finistère, l'agriculture représente 30 exploitations professionnelles, 65 emplois à temps plein et 7 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel

Au niveau européen, l'impasse actuelle due à la persistance des orientations politiques – depuis la réforme de la PAC en 2003 – aboutit à l'affaiblissement des outils indispensables de régulation, et plus particulièrement à la fin programmée des quotas. De ce fait, les organisations agricoles ont exprimé le souhait - à l'issue de la réunion extraordinaire des Ministres de l'Agriculture de l'Union européenne du 5 octobre dernier - que les gouvernements insistent auprès de la Commission européenne pour faire valoir leurs revendications

Enfin, au niveau national, la disparition des mécanismes de fixation du prix du lait au sein de l'interprofession a provoqué un effet amplificateur de cette crise. C'est pourquoi :

Conseil général du Finistère

Séance plénière du jeudi 22 octobre 2009

Les élus du Conseil général du Finistère

- Expriment leur compréhension à l'égard de la mobilisation générale du monde agricole et des salariés de la filière agro-alimentaire
- Considèrent que le maintien et le renforcement des outils de gestion de marchés, appliqués de manière commune par tous les Etats membres, sont une condition sine qua non pour la pérennité de notre agriculture
- Souhaitent une harmonisation par le haut des réglementations européennes pour une concurrence équitable entre tous les Etats membres afin d'assurer un rapport de forces équilibré au sein de l'Europe, sur le plan des réglementations environnementales, sanitaires, sociales et fiscales.
- Demandent un allègement des charges d'exploitation par un effort partagé de l'ensemble de la filière et de ses partenaires.
- Encouragent un accompagnement dans la mise en place d'un nouveau schéma d'organisation des marchés
- Insistent pour que le Gouvernement défende avec énergie et insistance, au niveau européen le dossier des quotas laitiers et des outils de régulation nécessaires à la stabilisation des prix et des revenus des producteurs, afin de voir rétablis et respectés les objectifs assignés à la Politique Agricole Commune dans le Traité fondateur :
 - **un niveau de vie équitable**, *pour la population agricole*
 - **une stabilisation des marchés et une sécurité des approvisionnements**, *pour notre indépendance alimentaire*
 - **des prix** permettant de concilier la juste rémunération des producteurs et salariés de la filière agricole, la qualité d'alimentation et le pouvoir d'achat des consommateurs
- Et lui demandent de renforcer, au niveau national, les mesures financières d'accompagnement des filières agricoles, notamment la prise en charge des intérêts des emprunts liés à la crise. Plus que jamais, ces enjeux importants devront être pris en compte dans le cadre de la future Loi de Modernisation Agricole.
- Ce vœu s'adresse à la Commission européenne, au Gouvernement, aux parlementaires européens et nationaux